

Version: 4

Date de version: 03/08/2025

Langue: FR

Conforme au règlement (CE) n°19/07/2006 (REACH) et au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP), modifiés notamment par le règlement (UE) 2023/707.

Fiche de Données de Sécurité

1 gection

Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Fondants parfumés noix et miel 8%

Nom commercial: Fondants parfumés miel

1.2 <u>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations</u> déconseillées

Utilisations identifiées : Fondant à destination du grand public, destiné à être fondu dans un brûle-

parfum

Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : BOUGIES DES SENS

Rue: 2 rue des cygnes

Code postal/Ville: 67850 Herrlisheim

Pays: France

Téléphone: +33 6 78 60 94 12

Email: bougies.des.sens67@gmail.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: +33 (0)1 45 42 59 59.

1 gi

Identification des dangers

2.1 <u>Classification de la substance ou du mélange</u>

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Identification des dangers : Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208

Contient: coumarin, benzyl alcohol, vanilin, benzaldehyde, linalyl acetate, (E)-1-(2,6,6-trimethyl-1,3-cyclohexadien-1-yl)-2-buten-1-one, 1-(2,6,6-trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one, linalool. Peut produire une réaction allergique.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.



Mises en garde - Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB. Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Section

Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:

http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

http://echa.europa.eu/fr/candidate		Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
benzyl alcohol				
N°CAS	100-51-6	C=0.64%	ETA (orale): 1570	H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	202-859-9		mg/kg	H319 Eye Irrit. 2
N°IDX	603-057-00-5			
Numéro	01-2119492630			
d'enregistre	-38-XXXX			
ment				
vanilin				
N°CAS	121-33-5	C=0.4%	ETA (cutanée):	H319 Eye Irrit. 2
N°EC	204-465-2		2600 mg/kg	
N°IDX			ETA (orale): 3300	
Numéro	01-		mg/kg	
d'enregistre	2119516040-			
ment	60-XXXX			
benzaldehyde				
N°CAS	100-52-7	C=0.32%	ETA (cutanée):	H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	202-860-4		2500 mg/kg ETA	H315 Skin Irrit. 2
N°IDX	605-012-00-5		(inhalation,	H319 Eye Irrit. 2
Numéro	01-		vapeur): 15	H332 Acute Tox. 4 INHALATION
d'enregistre	2119455540-		mg/l/4h ETA	H335 STOT SE 3
ment	44-XXXX		(orale): 1430	
			mg/kg	
coumarin			T	1
N°CAS	91-64-5	C=0.16%	ETA (orale): 500 mg/kg	H302 Acute Tox. 4 ORAL H317 Skin Sens. 1B
N°EC	202-086-7			
N°IDX				
Numéro	01-]
d'enregistre	2119949300-			
ment	45-XXXX,01			
	2119943756			
	26-XXXX			
linalyl acetate				-
N°CAS	115-95-7	C=0.044%		H315 Skin Irrit. 2
N°EC	204-116-4			H317 Skin Sens. 1B
N°IDX				H319 Eye Irrit. 2



Numéro	01-						
d'enregistre	2119454789-						
ment	19-XXXX						
(E)-1-(2,6,6-trimethyl-1,3-cyclohexadien-1-yl)-2-buten-1-one							
N°CAS	23726-93-4	C= 0.04%	ETA (cutanée):	H315 Skin Irrit. 2			
N°EC	245-844-2		2900 mg/kg	H317 Skin Sens. 1A			
N°IDX				H411 Aquatic Chronic 2			
Numéro	01-						
d'enregistre	2120105798-						
ment	49-XXXX						
1-(2,6,6-trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one							
N°CAS	57378-68-4	C= 0.04%	ETA (orale): 1400	H302 Acute Tox. 4 ORAL			
N°EC	260-709-8		mg/kg	H315 Skin Irrit. 2			
N°IDX				H317 Skin Sens. 1A			
Numéro				H400 Aquatic Acute 1			
d'enregistre				H410 Aquatic Chronic 1			
ment							
linalool							
N°CAS	78-70-6	C=0.028%	ETA (orale): 2790	H315 Skin Irrit. 2			
			mg/kg	H317 Skin Sens. 1B			
N°EC	201-134-4			H319 Eye Irrit. 2			
N°IDX	603-235-00-2						
Numéro	01-						
d'enregistre	2119474016-						
ment	42-XXXX						

Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

4

Premiers secours

4.1 <u>Description des mesures de premiers secours</u>

Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'inhalation:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 <u>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</u>

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.





5 gi

Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO2).

Sable

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

5.2 <u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

<u>Informations complémentaires</u>

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6 section

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 <u>Précautions pour la protection de l'environnement</u>

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Elimination des déchets : voir la section 13.

Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

ction 7

Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.



7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Stocker à température ambiante et à l'écart de toute source de chaleur.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

8 gection

Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

Valeurs limites biologiques:

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque:

Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle : Pas de

données disponibles

Protection des yeux et du visage : Protection oculaire appropriée :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection de la peau : Protection des mains :

Type de gants appropriés :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection du corps :

Vêtement de protection approprié : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection respiratoire : Appareil de protection respiratoire :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

ection

Propriétés physiques et chimiques

9.1 <u>Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</u>

Etat physique : Solide

Couleur : Non Déterminé(e)

Odeur : Alimentaire - Miellée - Amande

pH : Non applicable

Point de fusion/point de congélation : Pas de données disponibles



Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

Point d'éclair : > 100°C

Inflammabilité : Pas de données disponibles

Limites supérieures/inférieures : Non applicable

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pression de vapeur : Pas de données disponibles

Densité de vapeur : Non applicable

Densité relative: Pas de données disponiblesSolubilité(s): Pas de données disponibles

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Non applicable

Non applicable

Température d'auto-inflammabilité : Non applicable

Température de décomposition : Pas de données disponibles

Viscosité dynamique : Pas de données disponibles

Viscosité cinématique : Pas de données disponibles

Propriétés comburantes : Pas de données disponibles

Solubilité dans d'autres solvants : Pas de données disponibles

Caractéristiques des particules : Pas de données disponibles

9.2 Autres informations de sécurité

Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

10

Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

§ 11

Informations toxicologiques

11.1 <u>Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no</u> 1272/2008

Toxicité orale aiguë:

Le produit n'est pas classé.

Substances:



Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Corrosion/irritation cutanée :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Lésions oculaires graves/irritation :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Sensibilisation de la peau :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</u>:

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

<u>Cancérogenicité</u>:

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Mutagénicité des cellules germinales :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Sensibilisation des voies respiratoires :

Le produit n'est pas classé.

Substances:

Pas de données disponibles

Informations complémentaires :

Pas de données disponibles

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

월 12

Informations écologiques



12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substances:

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Substances:

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Substances:

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Substances:

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

§ 13

Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :

Élimination appropriée/Produit :

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Élimination appropriée/Emballage:

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque:

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

₹14

Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU



Le produit n'est pas dangereux selon les réglementations de transport applicables.

14.2 <u>Désignation officielle de transport de l'ONU</u>

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non réglementé.

<u>Informations complémentaires</u>

Pas de données disponibles

15

Informations réglementaires

15.1 <u>Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de</u> sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

Législation européenne :

Directive n°648/2004 (Allergenic fragrance ingredients N°1223/2009):

Substance	CAS	EC
coumarin	91-64-5	202-086-7
(E)-1-(2,6,6-trimethyl-1,3-cyclohexadien-1-yl)-2-buten-1-one	23726-93-4	245-844-2
1-(2,6,6-trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	57378-68-4	260-709-8

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

§ 16

Autres informations

Indication des changements

V2 : modification des coordonnées du fournisseur.

V3 18/02/2025 : changement du document FDS de la fragrance .

V4 03/08/2025: mise en conformité concernant l'utilisation détaillée du produit (section 1.2). Version mise à jour suite à une relecture de la classification CLP de la fragrance noix et miel, pour assurer la conformité avec l'article 31 du règlement REACH et le règlement CLP.

Légende des abréviations et acronymes

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service.



IATA: International Air Transport Association.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

TMD: Transport de marchandises dangereuses. CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables.

Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

<u>Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n°</u> 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008. Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H314	Skin Corr. 1B	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque de graves lésions des yeux
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

<u>Informations complémentaires</u>

Date de création : 06/05/2024 Date de version : 03/08/2025

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations européennes et nationales. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.